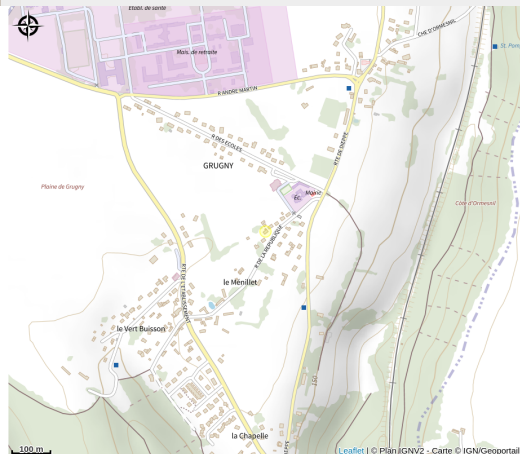


Gîte de l'Aquarelle



Crédit : Gîte-de-l-aquarelle-Grugny-parc-de-cleres-Rouen (10)

Infos pratiques

Catégorie : Séjournez

Type d'usage : Hébergements
locatifs

Description

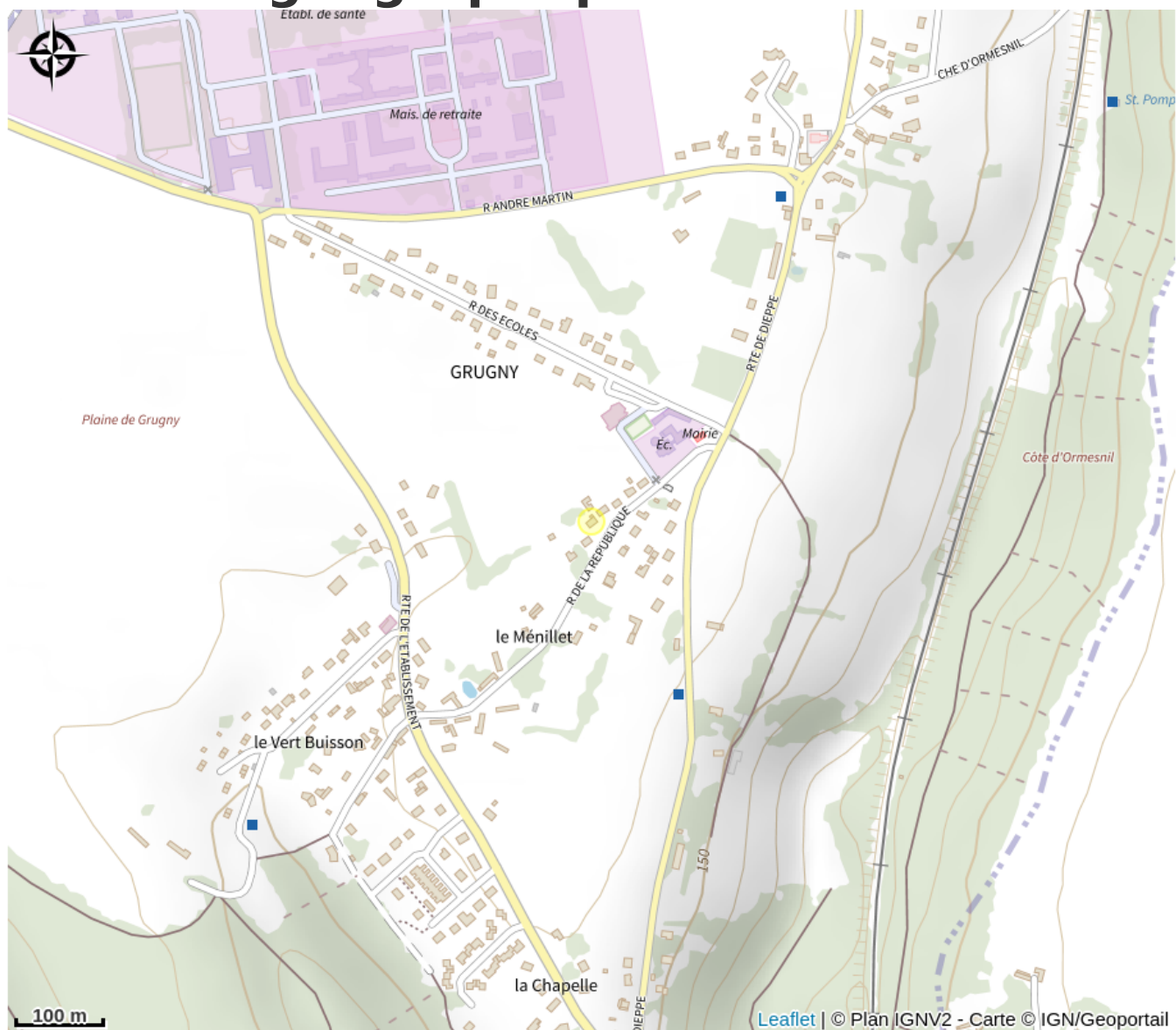
Entre Rouen et Dieppe, le gîte de L'Aquarelle vous accueille dans un environnement paisible au cœur de la campagne normande. Cette maison lumineuse de 110 m², ouverte sur les pâturages, est idéale pour un séjour en famille ou entre amis. Elle dispose de 3 chambres et 2 salles de bains (dont une chambre avec salle de douche au rez-de-chaussée), d'une cuisine entièrement équipée, d'une terrasse, d'une véranda et d'un jardin clos propice à la détente. Les chiens et animaux de compagnie y sont accueillis avec plaisir.

Située à quelques minutes du Parc de Clères, l'un des sites les plus visités de Seine-Maritime et classé Jardin remarquable, ainsi que du Parc du Bocasse, parc d'attractions incontournable pour les familles, le gîte de L'Aquarelle bénéficie d'un emplacement privilégié pour découvrir les richesses du territoire dans le paisible village de Grugny à deux pas de Clères et à moins de 30 kilomètres de Rouen. Le gîte se trouve également sur le GR®210 reliant Rouen à Dieppe et à proximité de la gare de Clères, permettant d'explorer facilement la région.

Le village de Clères séduit par ses halles, son patrimoine, ses restaurants et ses animations tout au long de l'année. Les voyageurs pourront également profiter d'expériences originales, d'ateliers artisanaux et de découvertes gourmandes. La destination Normandie Caux Vexin dévoile une exceptionnelle concentration de jardins, tandis que la base de loisirs de Montville et le Musée des Sapeurs-Pompiers de France complètent l'offre de loisirs.

Une adresse confortable et chaleureuse pour explorer la Normandie entre nature, patrimoine et loisirs.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Contact

Contact :

Mail: laurent@agences-placid.com

Site web: <https://www.airbnb.fr/rooms/1537553608241116434?>

Tel: 06 25 94 98 56